



Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
20 novembre – 4 décembre 2013

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Olivier Pitre, Directeur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8239

Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Puits PP-7: une entreprise veut enterrer la hache de guerre



Myriam Grenier
Publié le 27 novembre 2013

[Partager](#) [Tweet](#) [+1](#) [0](#)

[Commenter](#) [Envoyer à un ami](#) [Imprimer](#)

Même si rien ne l'empêche de continuer à exploiter la gravière près du puits PP-7, l'entreprise Béton et concassage D.M souhaite enterrer la hache de guerre et discuter avec la Ville de Malartic.

«On a gagné en cour et on peut envoyer nos camions, ce qu'on fera au printemps. Mais avec le nouveau conseil, on espère discuter et parvenir à une entente», a indiqué le propriétaire Steven Drapeau lors de la séance régulière du conseil, le 25 novembre.

«Depuis la fin de notre jugement, on n'a envoyé aucun de nos camions. On ne veut pas mettre en danger la nappe phréatique. On comprend la problématique, mais on a investi notre vie dans cette compagnie. Je suis chez moi, je ne brise pas de loi, je paye mes impôts et mes taxes et je ne suis pas un pollueur. Je ne veux pas passer pour le méchant», a-t-il ajouté.

Prêt à une expropriation

Le propriétaire a fait cette sortie pour dénoncer l'attitude de l'ancien conseil dans ce dossier.

«Pendant des années, le conseil a mis des injonctions pour nous enlever notre gagne-pain. C'est comme enlever le bois à un moulin à scie. Pour nous, sans agrégats, on ne peut plus faire de béton», a imaginé M. Drapeau.



Steven Drapeau, propriétaire de Béton et concassage D.M. (Photo: Myriam Grenier)

CONCOURS  EN COLLABORATION AVEC 

50 000\$
de bouffe à gagner

PARTICIPEZ  **ICI**

▶▶▶▶▶

Ce dernier souhaite donc discuter avec ce qu'il considère être le nouveau conseil, même s'il se compose de seulement deux nouvelles personnes. «On comprend qu'il y a de l'eau en dessous. C'est comme une mine qui exproprie des gens pour aller chercher de l'or. Si l'eau est importante à ce point pour la Ville de Malartic, si ça prend une expropriation, ce sera ça, a mentionné le propriétaire.

«Je suis en business. Si le signe de dollar vaut la peine, on n'est pas mariés avec notre entreprise. Il y a des solutions, comme un déménagement ou une relocalisation», a indiqué Steven Drapeau.

Le maire Martin Ferron s'est dit prêt à rencontrer les gens de l'entreprise dans les prochaines semaines.

Pas de preuves de contamination

Rappelons que la Cour d'appel avait rejeté la demande d'injonction permanente de Malartic en juin 2012. Dans son jugement, elle avait considéré la pénurie d'eau potable comme hypothétique et dénoncé l'absence de preuves de contamination liées aux activités humaines. Ces gravières, situées aux limites de Rivière-Héva, sont exploitées par cette municipalité et par les entreprises Galarneau entrepreneur général, Lamothe division de Sintra, Béton et concassage D.M. ainsi que et Forcier et Frères.

Le Reflet

26 nov. 2013

Dominic Bérubé

Problèmes majeurs d'eau potable

Dominic D. Bérubé

Plusieurs municipalités de la région sont aux prises avec des problèmes majeurs face à l'eau potable. Les municipalités de Belleterre et Angliers ont depuis plusieurs années des lacunes dans leur système d'aqueduc, obligeant les gens à rester vigilants et à faire bouillir l'eau, pour éviter la contamination.

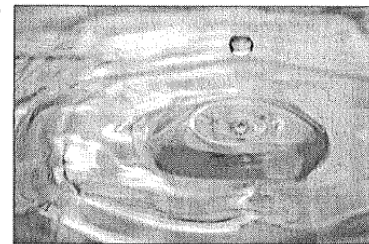
Dans le cas de la ville de Belleterre, qui est prise avec un avis d'ébullition préventif depuis près de 10 ans, le problème se trouve au niveau de l'approvisionnement. « Des recherches ont été faites en eau souterraine, un peu partout sur le territoire de Belleterre. Nous avons une eau très ferreuse, très riche en manganèse, c'est ce qui fait que nous avons de la difficulté à trouver de l'eau potable. Nous sommes en eau de surface, mais le ministère ne veut pas de puits de surface, nous ne réussissons pas à en trouver autrement. C'est pourquoi le processus a été si long, le ministère nous forçait toujours à aller vers des puits profonds. On a finalement effectué les tests et au bout de la ligne, le ministère a acquiescé à ce qu'on reste en eau

de surface. On a donc effectué les tests pour rien comme nous savions déjà que l'eau en profondeur n'était simplement pas potable. Il y a maintenant deux ans que le ministère a décidé que l'on restait en eau de surface, mais rien ne bouge, le dossier n'avance pas. Pendant ce temps, les THM sont hauts. Ce sont des bactéries qui sont néfastes à long terme et qui peuvent donner le cancer. Nous avons dépensé 400 000 \$ jusqu'à maintenant. Il faut que ça bouge », confie Bruno Boyer, maire de la ville de Belleterre.

Le village d'Angliers est en avis d'ébullition préventif depuis plus de 12 ans. Le réseau d'aqueduc, vétuste et endommagé, semble être la cause de la contamination de l'eau. Il y a aussi l'approvisionnement qui cause problème. Dans la dernière année, des actions ont été entreprises pour que la crise se résorbe le plus rapidement possible. Il y a énormément de travail en vue et plusieurs acteurs différents sont appelés à offrir leur expertise. « Présentement, nous sommes à l'étape de la conception des plans et devis de l'usine de traitement

des eaux et du réseau d'aqueduc. On procède à l'estimation des traitements nécessaires. Les plans et devis devraient être déposés en début d'année 2014. Ensuite, la firme qui a eu le mandat va aller en appel d'offres pour la construction de l'usine et l'instauration de filiale de traitement d'eau potable. La prise d'eau est en aval du barrage, donc nous sommes très reliés avec l'ouverture des portes. Présentement, ils sont en construction, ils ont installé une bande de protection, mais nous n'avons aucun contrôle sur l'ouverture des portes, c'est Hydro-Québec qui gère le barrage. Nous allons rester en eau de surface, mais cette fois en amont du barrage. Les études ont été effectuées au niveau de l'eau souterraine, par contre le puits qui a été trouvé est à 6 kilomètres du village. La municipalité a eu un choix à faire, soit s'en aller vers un puits à 6 kilomètres, ce qui implique

beaucoup de dynamitage et d'infrastructures, ou de rester au village avec un puits de surface », explique Micheline Champoux, directrice générale du village d'Angliers.



Il est à prévoir que des travaux d'entrevue seront bientôt en cours dans la municipalité. « Cette année, ça a beaucoup avancé, on est allé en appel d'offres pour les plans et devis cet été et cet automne, on sent que ça bouge, mais il reste beaucoup de travail à faire », conclut madame Champoux.